



Pays de Retz

Les pêcheurs à pied attachés à leur pratique

Pays-de-Retz — L'association des pêcheurs à pied de la Cote de Jade, qui réunit 1 500 adhérents, cultive sa passion avec en tête le souci du respect des ressources.

L'association des pêcheurs à pied de la Cote de Jade (APPCJ) s'est réunie samedi, à Saint-Père-en-Retz, dans la salle de la Bergerie. Cela faisait dix ans qu'elle n'avait pas tenu son assemblée générale ici.

Cette association est très importante en termes d'adhérents et la pêche de loisir, en général, a un poids économique et sociologique important. Près de 1 500 adhérents fréquentent cette association. Son objet est de préserver le droit de pêche de loisir, d'informer le public des bonnes pratiques de la pêche et de participer à tout projet pouvant porter atteinte aux zones de pêche à pied. Elle est membre de la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer (FNPP) et ces pêcheurs fréquentent le littoral de Paimbœuf à Villeneuve-en-Retz.

« Nous sommes attachés à promouvoir cette pratique dans le respect des ressources. Nous organisons aussi des initiations à la pêche à pied pour les adultes mais aussi dans les écoles, nous travaillons avec les offices du tourisme. Nous sommes les destinataires des messages sur les conditions sanitaires du littoral et diffusons les arrêtés d'interdiction ainsi que les guides de bonnes pratiques et conseillons sur les bons outils de pêche, comme le pied à coulisse », détaille son président, Landry Metriau.

Restauration d'une écluse à poissons

Il y a, sur la Cote de Jade, 73 vestiges d'écluses à poissons. L'APPCJ a contribué, depuis 2017, à la restauration de l'une d'entre elles, à la Boutinardière, entre Pornic et La Bernerie. Au total, 129 personnes ont participé à ce projet. À chaque marée, il faut souvent remettre les pierres en place, ce



L'écluse Métriau, à la Boutinardière, qui a été remise à neuf par l'association des pêcheurs à pied de la Côte de Jade.

| PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

que font volontiers les pêcheurs de crevettes.

« Elle a été inaugurée en 2020 mais, avec la pandémie, nous avons uniquement fait une matinée découverte l'été dernier », regrette Landry Metriau. Il s'agit d'une valorisation du patrimoine qui se fait avec les municipalités de Pornic et de La Bernerie. « Soyons vigilants sur les prochaines décisions, aidez-nous à défendre une pêche de loisir responsable comme la prise de deux bars par jour pour chaque pêcheur », a exhorté le président devant les adhérents. On peut se rapprocher de cette association afin de connaître les tailles et quantité des poissons et crustacés que l'on peut pêcher.

Roger Lehours et Jean-Charles

Leurant entrent au conseil d'administration de l'APPCJ.

Contact : www.appcj.fr et appcj@orange.fr



Près de 200 personnes ont assisté à l'assemblée générale de l'APPCJ, à la salle de la Bergerie à Saint-Père-en-Retz, samedi.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

